

Compte rendu du conseil syndical du 29 mars 2021 18h Mulsanne

(Transmis le 13 /04 2021 par mail)

Présents : Laurent CHARRETIER, Christian VERNET, Francine JOUNIN, Corinne GUITTON, Serge DODIN, Jérôme JANOUNY, Laurent BREMOND, Yolande BONIN, Patrick FOURNIER, Claude GASNOT, Jean-Yves LECOQ, Sylvie LEFRAY, Edith LEVEAU, Denis OUALET, Muriel PEDEMAS, Madeleine SIOPATHIS.

Secrétaire de séance : Sylvie LEFFRAY.

1/ Approbation des comptes rendu

Décision : adopté à l'unanimité

2/ Compte administratif

Le CA est présenté par Monsieur Charretier, Monsieur Vernet Président sort pendant cette présentation.

Pas de question

Décision : adopté à l'unanimité.

3/ Compte de gestion

Pas de question

Décision : adopté à l'unanimité.

4/ Affectation du résultat

Décision : adopté à l'unanimité.

Arrivée de Mesdames Siopathis et Guitton

5/ Budget primitif

Pas de question, intervention de Madame Jounin qui considère que le budget est déficitaire compte tenu de l'équilibre avec l'excédent.

Décision : 16 Pour, 1 Abstention

6/ Participation des communes

Au jour du vote, les charges supplétives n'ont pas été transmises.

Décision : adopté à l'unanimité.

7/ Election représentants auprès de CNAS

L'assemblée décide de voter à mains levées.
Monsieur Gasnot est candidat

Décision : 15 pour 2 abstentions.

8/ Calendrier de fonctionnement

Compte tenu du décalage des 24h du Mans (auto) il est proposé de modifier le calendrier de fonctionnement en conséquence et donc maintenir les cours du mercredi 9 au samedi 12 juin 2021.

Décision : adopté à l'unanimité.

9/ Règlement intérieur conseil syndical EEA

Précisions apportées sur la notion d'abstention lors de la prise en compte des votes.
Art 4 : vérification à apporter sur la possibilité de consultation par voie dématérialisée.

Décision : adopté à l'unanimité.

10/ Suspension de l'appel à cotisation élèves majeurs : théâtre, ensemble, danse

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire prolongé, de la difficulté de mettre en place des cours de substitution pour certaines disciplines et tranches d'âges il est proposé de suspendre les prélèvements pour les pratiques collectives suivantes : ensemble vocal adultes, théâtre adultes, atelier musique de chambre et viva corda. Dans l'attente d'une reprise ou non la régularisation se fera en juillet / août. Incidence environ – 9000€

Décision : adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Comme prévu un groupe de travail est mis en place, une 1^{ère} réunion s'est déroulée le 10 mars. La prochaine est programmée le 14 avril.

La parole est proposée aux 2 agents présents. Madame Moncelet : pas de question.

Madame Benabent questionne sur une possible ouverture en extérieur pour la danse.
Réponse du président : selon autorisation du Préfet, autorisation des communes, et possibilités techniques.

Fin de la séance.